

MISE EN PLACE

MODIFICATION

RÉVOCATION

DONNEUR D'ORDRE

SB-IMP-11222

Compte CCP N° (*) 1 4 1 5 8 0 1 0 2 2 0 5 1

Code banque Code guichet N° de compte Clé

M. Mme Mlle

Nom et prénom ou raison sociale (*)
En capitales

Adresse de correspondance
Bâtiment, résidence, etc

Numéro et rue Boîte postale

Code postal Commune / Pays Téléphone (*)

Veuillez exécuter l'ordre de virement permanent :

Service Cadence **Virement périodique d'une somme fixe de**

Montant du virement en XPF (*) (#)

Exécution à compter du (Δ) / / 20 au (Δ) / / 20 si les conditions le permettent, puis chaque semaine mois trimestre semestre année

Service Réflexe **Virement périodique de la partie de l'avoir excédant un solde déterminé**

Solde minimum en XPF à conserver au compte (*)

Montant minimum du virement (*) (#) en XPF

Exécution à compter du (Δ) / / 20 au (Δ) / / 20 si les conditions le permettent, puis chaque semaine mois trimestre semestre année

BÉNÉFICIAIRE

M. Mme Mlle

Nom et prénom ou raison sociale (*)
En capitales

Adresse de correspondance
Bâtiment, résidence, etc

Numéro et rue Boîte postale

Code postal Commune / Pays Téléphone (*)

Coordonnées bancaires du bénéficiaire :

N° de compte (*)

Code banque Code guichet N° de compte Clé

Libellé de l'opération

MOTIF DE L'OPÉRATION (code économique à renseigner pour l'IEOM dans le cadre de la balance des paiements) (*)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> 100 RÉGLEMENTS DE MARCHANDISES | <input type="checkbox"/> 314 PENSIONS RETRAITES | <input type="checkbox"/> 381 TRANSFERTS DES MIGRANTS |
| <input type="checkbox"/> 200 FRAIS DE MANUTENTION - TRANSIT | <input type="checkbox"/> 340 FRAIS DE SÉJOUR TOURISTIQUE | <input type="checkbox"/> 382 ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS |
| <input type="checkbox"/> 213 FRÈTS MARITIMES | <input type="checkbox"/> 342 FRAIS DE NATURE PROFESSIONNELLE | <input type="checkbox"/> 383 AIDE FAMILIALE, DONATION, SUCCESSION |
| <input type="checkbox"/> 215 AUTRES FRAIS DE TRANSPORTS MARITIMES | <input type="checkbox"/> 343 FRAIS DE SCOLARITÉ, DE SÉJOUR HOSPITALIER | <input type="checkbox"/> 442 INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE |
| <input type="checkbox"/> 223 FRÈTS AÉRIENS | <input type="checkbox"/> 351 RÉGLEMENTS PRESSE, PUBLICITÉ | <input type="checkbox"/> 445 INVESTISSEMENT IMMOBILIER (TERRAIN, MAISON) |
| <input type="checkbox"/> 225 AUTRES FRAIS DE TRANSPORTS AÉRIENS | <input type="checkbox"/> 352 AUDIOVISUEL | <input type="checkbox"/> 526 PLACEMENTS (COMPTE À VUE, CAT, BONS DE CAISSE, ETC.) |
| <input type="checkbox"/> 250 ASSURANCES SUR MARCHANDISES | <input type="checkbox"/> 353 LOCATION DE BIENS, MEUBLES, IMMEUBLES | |
| <input type="checkbox"/> 252 COTISATION ASSURANCE VIE ET RETRAITE | <input type="checkbox"/> 380 IMPÔTS, TAXES | <input type="checkbox"/> AUTRES : |

SIGNATURE DE LA DEMANDE

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions particulières et déclare les accepter.

A Le / / 20

Signature du titulaire (*)

TAD

NOTICE D'INFORMATION**SB-IMP-11222**

Cette notice fait partie intégrante de la Convention de Compte.

Utilisation de l'imprimé

Cet imprimé permet à partir d'un Compte CCP ouvert à l'OPTNC de mettre en place, de modifier ou de révoquer un virement permanent d'un montant exprimé en XPF, vers un compte bancaire ou postal (compte de dépôt, courant ou épargne) ouvert en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Les rubriques marquées d'un astérisque doivent obligatoirement être complétées pour permettre le traitement de la demande. A défaut, la demande de virement permanent n'est pas prise en compte.

Les services de virements permanents proposés

Le **Service CADENCE** permet de programmer de manière régulière le virement d'une somme fixe à partir d'un Compte CCP, à une fréquence donnée et pendant une durée déterminée ou indéterminée.

Le **Service REFLEXE** permet de programmer de manière régulière le virement de la partie de l'avoir sur le Compte CCP, excédant un solde déterminé, d'un montant minimum donné, à une fréquence donnée et pendant une durée déterminée ou indéterminée. La date effective d'exécution et le montant de la somme transférée peuvent varier.